

Envoyé en préfecture le 05/03/2025

Reçu en préfecture le 05/03/2025

Publié le 05/03/2025



ID : 031-243100906-20250304-20250304006-DE



DEPARTEMENT DE LA HAUTE GARONNE

SIVOM DE LA BURE
2 place de la Patte d'Oie
31370 RIEUMES

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL SYNDICAL DU SIVOM DE LA BURE**

Nombre de délégués en exercice : 27

Présents : 16

Absents : 11

Procurations : 0

Votants : 16

Date de la convocation : 24 février 2025

SEANCE DU 4 MARS 2025

N° 2025-03-04-006

L'an deux mille vingt-cinq, le quatre mars à 21 heures, le Comité Syndical, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans la salle informatique de l'école élémentaire de Rieumes, sous la présidence de Madame Jennifer COURTOIS-PERISSE, Présidente.

Etai^{ent} Présents : Alain FOURIGNAN, William LARRIEU, Serge BONNEMAISON, Gilbert PAGAN, Cédric GALEY, Joël LARRIEU, Martine LEZAT, Jennifer COURTOIS-PERISSE, Thierry CHANTRAN, Elodie FAJEAU, Pascal ORAZIO, Louise GASTON, Michel BALLONGUE, Didier GENEAU, Martine LABARRERE, Amandine ROUQUETTE.

Etai^{ent} absents/excusés : Jean-Claude PAVE, Isabelle AVERLANT, Marc HAVRANEX, Ludovic THOMAS, Eric CASTILLON, Marie-Pierre JULIEN, Patricia TOUROLLE, Olivier LEDUC, Corinne PAYSSERAND, Stéphanie BILLIET, Christophe GIRAUD.

Ayant Donné procuration :

A été désigné secrétaire de séance : Thierry CHANTRAN

Assistante de séance : Isabelle MONTEBAULT

OBJET :

CREATION D'UN EMPLOI PERMANENT DE DIRECTRICE GENERALE DES SERVICES A TEMPS PLEIN AU GRADE D'ATTACHE TERRITORIAL SUITE A PROMOTION INTERNE

Madame la Présidente rappelle à l'assemblée :

Conformément à l'article L313-1 du code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de l'établissement.

Il appartient donc au Comité Syndical de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services.

Compte-tenu que la Directrice Générale des Services, actuellement au grade de Rédacteur Principal 1^{ère} Classe, a été inscrite sur la liste d'aptitude au grade d'Attaché Territorial au titre de la promotion interne, il est donc nécessaire de créer l'emploi permanent afin de pouvoir procéder à sa nomination sur ce grade.

La suppression de l'emploi de Directrice Générale des Services au grade de Rédacteur Principal 1^{ère} classe sera proposé lors d'un prochain comité syndical dès lors que la nomination de l'agent sera effective.

Le Comité Syndical sur le rapport de Madame la Présidente et après en avoir délibéré à l'unanimité :



- **Décide :**

Article 1 : De la création d'un emploi permanent de Directrice Générale des Services relevant de la catégorie A et du grade d'Attaché Territorial, à temps complet, pour effectuer les fonctions suivantes : direction générale des services, à compter du 1^{er} mai 2025.

Cet emploi devra être pourvu par un fonctionnaire.

Article 2 : de la modification du tableau des effectifs en conséquence.

- **Précise** que la dépense correspondante sera inscrite au Budget Primitif 2025, au chapitre 012.
- **Mandate** Madame la Présidente effectuer toutes les démarches administratives et financières liées à ce dossier

Ainsi fait et délibéré, le 4 mars 2025
Au registre suivent les signatures



Jennifer COURTOIS-PÉRISSÉ
Présidente

Pour copie certifiée conforme et exécutoire par Mme Jennifer COURTOIS-PÉRISSÉ, Présidente du SIVOM de la Bure, compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture, le et de sa publication le 05/03/2025